



Négociations:

Les Etats-Unis sont en « mode de rattrapage », après avoir été en dehors des négociations durant l'administration Bush. 4

Reportage:

...l'unique réalité est que si nous n'agissons pas maintenant pour changer les tendances des émissions de GES, nous condamnons le monde à des conséquences inévitables et coûteuses. 8

Perspective:

Le jeu de répartition est l'obstacle le plus sérieux pour progresser. 13

Entretien: Ce fut le moment où le REDD est passé d'une discussion théorique à une véritable possibilité. 16



Forêt brûlée pour être transformée en pâturage, République Centrafricaine. Le REDD fera-t-il de la conservation ou de la gestion durable une alternative économique intéressante?

Forêts et changement climatique

Contenu:

2 Éditorial | 3 Paysages et moyens d'existence : faire du REDD une réalité | 4 Nouvelles : négociations : l'histoire à ce jour | 5-7 Adaptation: évaluation de la vulnérabilité du climat en Zambie, corridors d'altitudes multiples en Équateur, apprendre des bergers | 8-9 Reportage : la nécessité d'une approche à grande échelle pour l'atténuation basée sur les forêts | 10 Perspective: la politique du REDD | 11-15 REDD: propositions pour un REDD post-2012, financement des options, impacts sur le genre, populations forestières, questions de gouvernance forestière | 16 Entretien : Gisela Ulloa

Cette édition d'*arborvitae* est aussi disponible en anglais et en espagnol sur notre site Internet à l'adresse : www.iucn.org/forest/av

Si vous avez des commentaires sur des thèmes que vous avez lu dans un numéro récent d'*arborvitae*, nous aimerions que vous nous en fassiez part. Vous pouvez envoyer un message à : jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Le rôle de facilitateur de l'UICN dans les consultations des parties prenantes multiples au Cameroun pour un Accord de Partenariat Volontaire (APV)

Un nouveau rapport de l'organisation membre de l'UICN, The Keystone Center, fait l'évaluation des consultations de parties prenantes multiples, entreprises dans le cadre du processus de négociation de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) entre l'Union Européenne et le Cameroun. Les deux parties s'étaient engagées à conduire des négociations participatives et transparentes et le Cameroun a créé une commission technique de parties prenantes multiples pour informer du développement de leur position dans les négociations. L'UE et le Cameroun ont chargé l'UICN de faciliter la participation de la société civile et du secteur privé à la commission technique et aux négociations de l'APV à Bruxelles. Sur la base d'entretiens conduits avec de nombreuses personnes participantes aux consultations des parties prenantes multiples, le rapport montre certains succès et défis majeurs du travail de facilitation de l'UICN et suggère des recommandations pour ces efforts dans le futur.

Le rapport est disponible à l'adresse www.iucn.org/forest ou en contactant Jamie Gordon, james.gordon@iucn.org.



DGIS is the Development Agency of the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands

Éditorial

Les choses se compliquent à quelques mois de la réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) qui aura lieu à Copenhague en décembre. Cette 15ème Convention des Parties (COP15) sera probablement la dernière chance pour les pays de se mettre d'accord sur un nouveau traité global sur le climat avant que celui en cours, le Protocole de Kyoto, expire en 2012. Beaucoup de thèmes sont épineux et des questions qui doivent être abordées demeurent sans réponses – la Réduction des Émissions provenant de la Déforestation et de la Dégradation Forestière (REDD) n'est pas des moindres. Les questions techniques sur le REDD – comme le traitement des « fuites » ou le suivi des réductions d'émissions – sont déjà difficiles, mais les politiques sont encore plus ardues. Résoudre la question de la façon dont les pays pauvres et riches doivent partager leurs responsabilités et engagements sur le REDD, sera l'un des défis majeurs auquel devront faire face les négociateurs. En plus de tout cela, l'adaptation du climat soulève ses propres questions et préoccupations, et là aussi les forêts sont sur la sellette.

Tandis que certains spéculent sur le fait que les discussions de Copenhague n'aboutiront probablement pas à un consensus sur les modalités détaillées des futurs mécanismes d'atténuation et d'adaptation, il y a un espoir général qu'un accord puisse être trouvé sur les principes clés nécessaires pour faire des progrès conséquents et réels durant la période

post-2012. L'UICN croit que des solutions basées sur la nature comme le REDD et l'Adaptation basée sur les Écosystèmes offrent une contribution importante. Cependant, afin que cela se réalise, il est important que :

- Les mesures d'atténuation basées sur les forêts, au lieu de se concentrer uniquement sur le carbone, puissent être plus larges et inclure les thèmes de l'utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et la garantie des moyens d'existence locaux, et puissent aborder les préoccupations des populations dépendantes des forêts (avec des garanties particulières pour les droits des populations indigènes et des femmes) ; et que

Les mesures d'adaptation puissent prendre en compte les stratégies d'adaptation au climat local et les moyens d'existence, et être basées sur une approche écosystémique (c'est-à-dire intégrant un éventail de stratégies au niveau local et du paysage qui permettent tant aux personnes qu'à la nature de s'adapter aux changements climatiques).

L'importance de ces principes est illustrée par les articles de ce numéro d'*arborvitae* et nous espérons que les preuves et les arguments mis en avant dans les pages suivantes aideront à orienter et informer sur le débat sur le rôle des forêts dans l'action sur le changement climatique.

Stewart Maginnis, Directeur du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN

nouvelles en bref

L'Europe aidera à enterrer le carbone de la Chine : D'après un rapport de l'Union Européenne publié en juin, l'Europe est sur le point de commencer à agir pour aider la Chine et l'Inde à développer une technologie visant à capter et enterrer le dioxyde de carbone sous la terre. La technologie, connue sous le nom de Capture et Stockage du Carbone (CCS pour les sigles en anglais) implique d'isoler le CO₂ ou d'autres gaz dangereux dans des centrales électriques de combustibles fossiles et d'acheminer, par canalisation, les gaz vers des installations de stockage en sous-sol. Encore à ses débuts, la technologie est vue par certains comme la solution miracle pour atténuer les impacts des changements climatiques des centrales électriques alimentées au charbon, tandis que d'autres la voient comme une option encore non testée et coûteuse, qui détourne l'attention des actions nécessaires vers d'autres sources d'énergies renouvelables. D'après le schéma proposé, l'Europe accèdera initialement à environ US\$84 millions d'un financement européen pour le développement existant pour son projet-pilote États-Unis-Chine d'Emissions de Charbon Proches de Zéro, mais cherchera aussi l'appui de l'industrie et des contribuables. D'après le rapport, ceci est précurseur de qui est à venir, étant donné que celui-ci prédit que pour 2050, près de 60 pour cent des émissions de CO₂ du secteur de l'électricité seront traitées de cette manière, contre aucune aujourd'hui.

Source: www.planetark.org, 21 juin 2009.

Victoire péruvienne pour les tribus indigènes : En juin, le Congrès péruvien a révoqué deux lois foncières controversées qui avaient provoqué deux **(Lire la suite en page 17)**

Faire du REDD une réalité



Défrichage d'une parcelle agricole. Les systèmes de rotation forêt-agriculture poseront problèmes pour le REDD.

Gill Shepherd de l'initiative Moyens d'existence et Paysages de l'UICN examine certains des difficiles défis auxquels doit faire face le REDD.

Le REDD fait face à de nombreux problèmes qui datent de longtemps et sont en relation avec les populations et les forêts des pays développés, y compris des ambiguïtés de propriété foncière, une faible gouvernance forestière et une réticence de la part de l'État à donner aux populations dépendantes des forêts, le droit d'en bénéficier. À cela, doit s'ajouter le fait que l'État n'a jamais estimé opportun de comprendre les systèmes d'alternance de jachères entre forêt et agriculture, bien que ces usages soient les plus couramment utilisés par les populations locales.

Le système agricole de l'ouest du Ghana

Un des sites d'apprentissage de Moyens d'existence et Paysages (LLS pour les sigles en anglais) de l'UICN – Wasa Amenfi dans le sud-ouest du Ghana – illustre très clairement certains de ces problèmes. Ici, le cacao, d'autres cultures forestières comme la noix de kola, et les cultures agricoles très appréciées, sont cultivés sur des terres en jachère – les jachères agricoles courtes

s'entrecroisent avec les cycles plus longs de 20-25 ans pour ce qui concerne le cacao. Bien qu'il puisse paraître y avoir beaucoup de terre forestière à première vue, toutes les terres sont en fait des terres agricoles ou en jachère (à part les réserves forestières étatiques) des propriétés individuelles et sont en train d'être alternées d'une condition à une autre.

Il peut être difficile de percevoir les stratégies d'un foyer qui pratique l'agriculture et impossible de se rendre compte de ce qui se passe à moins qu'un agriculteur vous emmène visiter toutes ses parcelles dispersées et vous explique à quel moment du cycle chacune se trouve. Le cycle commence toujours par le défrichage de la forêt, ou d'anciennes parcelles de cacao, mais pour chaque parcelle défrichée, une autre est mise hors de production.

Les défis de REDD

Les intentions du REDD sont actuellement mises au défi de façon importante par les types d'usage de terres forestières décrites ici. Certains de ces défis sont :

- Trouver des terres boisées qui pourraient être prises en compte pour les objectifs du REDD et qui ne seront pas défrichées par la suite.
- Les problèmes de propriété foncière non définie, particulièrement là où les migrants ont exploité des terres pendant de longues périodes. Les paiements de terres réalisés peuvent être perçus par les propriétaires comme des locations et comme des achats par les migrants.
- Des bénéfices limités pour les pauvres ; tous les morceaux de forêt primaire qui peuvent encore être trouvés appartiennent à de riches particuliers (et se trouvent essentiellement sur des terres montagneuses qui ne sont pas adéquates pour le cacao). Le REDD n'aidera pas le plus grand nombre de pauvres dans ces zones.
- Trouver des mécanismes de distribution d'argent liquide favorables aux pauvres – par exemple, à travers les chefs – sera difficile. Et les chefs distribuent les paiements relatifs aux terres, uniquement aux indigènes et non pas aux migrants.
- Réaliser le suivi de la mosaïque : les parcelles des agriculteurs sont entrelacées sur tout le territoire, et le patchwork d'utilisation de la terre présente un défi majeur pour le suivi. Les bénéfices notionnels du REDD vaudront-ils la peine et les coûts, de tenter de les mettre en place ?

Propositions pour le futur

Que suggère nécessairement le système agricole de l'ouest du Ghana, pour donner au REDD de la valeur et le rendre attrayant dans un paysage partiellement boisé et intensément exploité ?

D'un côté, le REDD devrait suivre les leçons tirées des projets de pépinières externes et d'arboriculture sous-contrat, en offrant des modèles pour les agriculteurs les plus pauvres et ceux un peu plus riches. Il devrait être possible de délivrer des crédits de carbone pour la rétention d'arbres sur des périodes courtes et longues – et de compter le cacao comme une espèce d'arbre.

Au Ghana, le vieux divorce caduc entre la propriété des arbres et la propriété foncière doit être éliminé. Unir les deux types de

(Lire la suite en page 17)

Les négociations climatiques : l'histoire

Claire Parker résume l'état des négociations de la CCNUCC.

Au moment même où les avertissements du monde scientifique sur le fait que les changements climatiques soient une menace plus urgente et plus sérieuse que l'on ne le pensait, un nouvel accord des Nations Unies sur les changements climatiques est en train d'être négocié. Il y a toujours espoir qu'il sera prêt à temps pour son adoption en décembre 2009 à Copenhague.

La dernière série des négociations entre les pays qui sont des Parties au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et qui travaillent sur un nouveau, et on l'espère meilleur, régime de changements climatiques, a terminé le 12 juin à Bonn. Elle sera suivie par au moins trois sessions de négociations de plus avant la Conférence de Copenhague, où les négociations finales devraient être conclues et un accord adopté.

Les Etats-Unis sont en « mode de rattrapage », après avoir été en dehors des négociations durant l'administration Bush.

Un nouveau régime est en discussion, en partie parce que les engagements pris sous le Protocole de Kyoto de 1997 par les pays industrialisés (hormis les USA) expirent en 2012 et parce qu'on attend que les pays qui sont en dehors du Protocole de Kyoto – les USA en particulier mais aussi les pays en développement les plus importants – jouent un rôle en abordant le thème sur les changements climatiques. L'accord est d'autant plus urgent que le Panel Intergouvernemental sur les Changements Climatiques (IPCC) a conseillé, en 2007, que pour stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à environ 450ppm (équivalent de CO₂) et prévenir une augmentation de la moyenne de température globale de plus de 2°C, les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de 25 à 40% par rapport aux niveaux de 1990 avant 2020 et de 80 à 95% avant 2050. Les résultats des recherches menées depuis 2007 indiquent que, pour limiter une augmentation de la température à 2°C, des efforts d'atténuation plus importants sont nécessaires. Ils montrent aussi que les effets des changements climatiques sont déjà ressentis et qu'ils affectent de façon disproportionnée les pays les plus pauvres : bien que tous les pays devront s'adapter aux changements climatiques, les pays en développement – en particulier les plus vulnérables – auront besoin d'une assistance financière pour le faire. Les « besoins d'adaptation » sont énormes : les coûts estimés atteignent des dizaines de milliards de dollars américains par an.

Les quatre grandes problématiques que les négociateurs doivent aborder sont : sur quels objectifs de réduction les pays industrialisés (y compris les USA) s'engageront-ils ? Que sont prêts à faire les pays développés (majeurs) pour réduire leurs émissions ? Quelle assistance financière sera rendue disponible par les pays développés pour aider les pays en développement à s'adapter ? Et comment ces fonds, relativement importants, seront « gouvernés » c'est-à-dire distribués ?

Les émissions des pays en développement augmentent rapidement et si elles ne sont pas surveillées, elles annuleront les résultats de diminution des pays développés.

L'UE a adopté un rôle dirigeant sur l'atténuation en annonçant en 2008 des objectifs d'atténuation de 20% avant 2020, et de 30% si un accord international se met en place et si d'autres pays industrialisés prennent des engagements similaires. Les Etats-Unis sont en « mode de rattrapage », après avoir été en dehors des négociations durant l'administration Bush. L'administration Obama s'est engagée sur une réduction de 17% des niveaux de 2005 pour 2020, ce qui équivaut à revenir aux niveaux de 1990 pour cette date, et à des actions plus fortes dans les prochaines décennies. D'autres pays comme le Japon, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont atteint, ou atteindront probablement des objectifs faibles, mais qui dépendent des engagements pris par les pays en développement. La Russie, dont les émissions de 1990 étaient beaucoup plus importantes que ce qu'elles étaient à la fin de la décennie, et qui ont commencé à augmenter seulement au milieu des années 2000, a annoncé un objectif de réduction de 10-15% comparé à 1990, bien que cela représente une augmentation de 30% entre 2007 et 2020.

Les émissions des pays en développement augmentent rapidement et si elles ne sont pas surveillées, elles annuleront les résultats de diminution des pays développés. Les pays en développement se sont mis d'accord en 2007 (dans le « Plan d'Action de Bali ») pour prendre des « actions d'atténuation appropriées au niveau national » (NAMAs pour les sigles en anglais). Ces actions sont entièrement volontaires mais, en même temps, doivent être « mesurables, vérifiables

(Lire la suite en page 17)

Préparation aux changements climatiques – Expériences de la Zambie



Un puits de forage à l'école de Kalobolelwa, un atout critique dans cette zone encline aux sécheresses.

Senja Väätäinen de l'UICN expose brièvement la façon dont les stratégies d'adaptation évoluent dans différentes parties du pays.

Les pays en développement comme la Zambie sont considérés comme hautement vulnérables aux effets adverses des changements climatiques, étant donné qu'une grande partie de leur économie dépend des secteurs sensibles au climat (à savoir ceux qui dépendent des ressources naturelles) et leur capacité d'adaptation est souvent limitée par des ressources financières et humaines faibles et par des capacités technologiques et institutionnelles réduites.

Dans le cadre de sa phase pilote du Projet de Développement et de Changements Climatiques, l'UICN a mis en place une

évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques dans trois zones rurales de la Zambie, ainsi que des activités similaires en Tanzanie et au Mozambique. Cet article examine les résultats préliminaires des sites de Zambie.

...un meilleur accès à l'information météorologique et de meilleures conditions d'habitat et d'hygiène ont été identifiés comme les meilleures options pour améliorer la capacité d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques.

La première zone, couvrant les villages de *Mulauli et Mutuka*, se situe au sein du district de *Kapiri Mposhi* au centre de la Zambie. *Kapiri Mposhi* est facilement accessible de Lusaka et possède de bonnes connexions avec la capitale. Le réseau routier qui relie les villages au sein du district est aussi en bon état, ce qui explique la présence de nombreuses organisations et de programmes à *Mulauli et Mutuka*. La zone reçoit environ 1200mm de pluie par an.

Contrairement au premier, le second site qui prend en compte les deux villages de la zone de *Kalobolelwa* dans le district Sesheke, se trouve dans le sud-est du pays, où le climat est affecté par le Désert de Kalahari. Ici, les moyennes pluviométriques annuelles sont d'environ 650mm. La route qui relie *Kalobolelwa* à la ville la plus proche est en mauvais état et le village est en grande partie isolé du monde extérieur. Ici, il n'est pas surprenant que la présence de bouleversements climatiques soit plus importante. En effet, tous les groupes existants, consultés durant l'étude, ont cité la sécheresse comme le principal aléa climatique

dans la zone. D'autre part, à *Kapiri Mposhi*, il y a eu des variations entre les différents groupes. Les agriculteurs ont signalé que la sécheresse avait causé des impacts majeurs sur leurs moyens d'existence, tandis que les apiculteurs considéraient que tant la sécheresse comme les pluies abondantes étaient dommageables pour leur activité de subsistance.

Les agriculteurs de *Kapiri Mposhi* avaient déjà expérimenté des méthodes agricoles de conservation devant les aider à s'adapter aux pluies excessives ou aux périodes de sécheresse. Ils ont aussi déjà diversifié leurs moyens d'existence grâce à l'apiculture et mesuré l'importance de la conservation forestière pour cette activité (bien qu'il y ait toujours une quantité importante de charbon produit dans la zone pour la vente dans la capitale). L'application de méthodes agricoles de conservation de manière plus consistante et systématique, l'introduction de la récupération d'eau et de l'irrigation, un meilleur accès à l'information météorologique et de meilleures conditions d'habitat et d'hygiène ont été identifiés comme les meilleures options pour améliorer la capacité d'adaptation des agriculteurs aux changements climatiques.

À *Kalobolelwa*, les stratégies actuelles d'adaptation utilisées en cas de sécheresse ne sont pas durables et des idées de stratégies d'adaptation alternatives manquaient. Par exemple, les représentants communautaires ne pouvaient pas trouver d'autres options que de replanter pour s'adapter à la faible germination des cultures. Pour la diversification des revenus, les travaux comme la production d'artisanat ou le labour des terres étaient offerts comme des solutions possibles de court terme.

Sur la base de ces résultats, des discussions avec le technicien agricole local et le dirigeant du village suggèrent que l'introduction de l'irrigation à petite échelle et les systèmes de récupération de l'eau, des services d'assistance technique et des informations sur les prévisions météorologiques, l'introduction des

(Lire la suite en page 17)

Corridors: chemins pour l'adaptation

David Suárez-Duque, Susan V. Poats, Tatiana Castillo et Tania Delgado de la Corporación Grupo Randi-Randi soulignent l'importance des corridors de conservation pour l'adaptation aux changements climatiques.

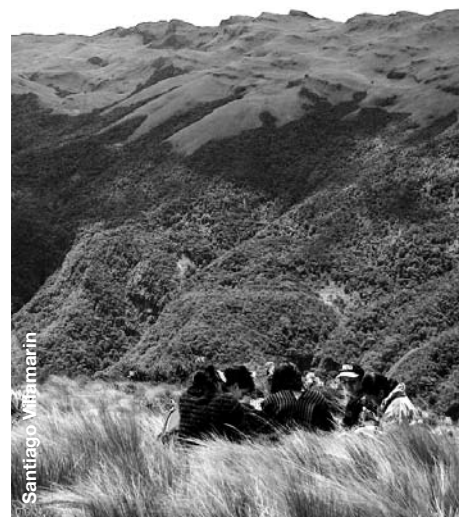
Les corridors biologiques ont été perçus traditionnellement comme un moyen d'enrayer la fragmentation de l'habitat et faciliter les mouvements d'espèces entre aires protégées. Notre ONG, la Corporación Grupo Randi-Randi, a promu l'établissement d'un corridor de ce type sur les hauts plateaux d'Equateur pour relier deux aires protégées – la Réserve Écologique El Angel et la Forêt Protégée Golondrinas. Le projet de corridor projeté, implique l'élaboration des plans de gestion agricole et communautaire, qui définissent des aires de conservation de la végétation naturelle et des aires pour les activités productives. Ces plans locaux sont approuvés du Ministère de l'Environnement équatorien en tant que stratégie de zonage et de gestion des ressources naturelles dans et autour des aires protégées.

Les changements climatiques sont inévitables. Cependant, en créant des corridors entre réserves riches en biodiversité, nous pouvons au moins garantir que les espèces aient des aires naturelles où migrer et contribuent ainsi à prévenir l'extinction causée par la perte de l'habitat.

L'année dernière, nous avons commencé à faire de la recherche sur les effets possibles des changements climatiques sur l'aire de corridor proposée. L'étude, financée par la Fondation MacArthur, examine les impacts potentiels tant au niveau du paysage que de la parcelle. A l'échelle du

paysage, en utilisant le scénario HadCM3-A2 mis en exergue par le Panel Intergouvernemental sur les Changements Climatiques, des possibilités de changements ont été examinées pour la diversité floristique du corridor sur une période de 70 ans. Au niveau de la parcelle, nous avons mis en place un protocole de suivi GLORIA sur les pentes du corridor. Grâce à un scénario de modélisation, nous avons identifié des zones où les changements dans la richesse des espèces sont prévus et des zones où de nouvelles espèces pourraient potentiellement coloniser, ou bien où elles pourraient s'éteindre. La majorité des zones vers lesquelles les espèces pourraient migrer a été identifiée en dehors des deux aires protégées. Dans un même temps, on s'attend à ce que d'autres espèces colonisent les aires protégées, ce qui changerait la structure actuelle de ces écosystèmes naturels. Ceci nous a obligés à reconsidérer nos propres opinions sur les corridors. Tandis que nous avions initialement eu pour objectif de relier les deux aires protégées entre elles à travers la conservation communautaire, nous voyons maintenant que le corridor sera un moyen important pour permettre aux espèces de s'adapter aux changements climatiques. Cela est particulièrement le cas dans cette zone étant donné que les écosystèmes de hautes altitudes pourraient davantage souffrir des impacts des changements climatiques que les zones de basses terres.

Les changements climatiques sont inévitables. Cependant, en créant des corridors entre réserves riches en biodiversité, nous pouvons au moins garantir que les espèces aient des aires naturelles où migrer et contribuent ainsi à prévenir l'extinction causée par la perte de l'habitat. Jusqu'à présent, les corridors ont été considérés comme des stratégies de conservation intéressantes mais n'ont pas été transformés en options de politiques pour la gestion de la biodiversité. Sur les bases de cette expérience, nous proposons que les corridors biologiques dans les



Participatory planning in the corridor route

De façon importante, ces corridors devraient avoir des caractéristiques d'altitudes multiples, étant donné que cette variation d'altitude au sein des corridors fournira les routes d'évacuation nécessaires pour la survie des espèces face aux changements climatiques.

Andes deviennent des stratégies prioritaires d'adaptation aux changements climatiques. De façon importante, ces corridors devraient avoir des caractéristiques d'altitudes multiples, étant donné que cette variation d'altitude au sein des corridors fournira les routes d'évacuation nécessaires pour la survie des espèces face aux changements climatiques.

Contactez: David Suárez-Duque, davsua@gruporandi.org.ec. Corporación Grupo Randi-Randi est une ONG équatorienne qui est membre de l'UICN depuis cinq ans.

S'adapter aux changements climatiques : apprendre des connaissances locales

Edmund Barrow du Programme de Conservation des Forêts de l'UICN appelle à apprendre davantage de, et à appuyer les stratégies traditionnelles de gestion de la sécheresse.

Maintenant que les changements climatiques sont un problème central, beaucoup de « réparations » sont proposées et débattues. Mais, ils semblent que nous n'apprenons rien des connaissances ayant fait leurs preuves et des institutions de ceux qui vivent dans des terres sèches à hauts risques, et pour qui les aléas du climat sont une réalité quotidienne. Au contraire, les stratégies de gestion de la sécheresse des bergers (les utilisateurs les plus importants de ces environnements) ont été compromises par les stratégies de conservation, de développement et par les politiques qui ont eu pour résultat la conversion des meilleures (« les plus humides » ou les plus riches) terres arides pour l'agriculture, les implantations humaines et les réserves.

Certaines des stratégies détaillées de gestion des risques, développées par les bergers pour aider à garantir l'approvisionnement continu en aliments, sont exposées ci-dessous.

Le bétail : la mobilité du bétail, dans l'espace et dans le temps, optimise l'utilisation des pâturages là où la pluie est spatialement et temporairement très variée. La diversité du bétail (ruminants et brouteurs) réduit le risque des maladies, des sécheresses et des parasites; ce qui permet ensuite de redistribuer les bénéfices à des réseaux d'appuis, y compris par le partage des troupeaux.

Le pâturage : des pâturages grands et divers comprenant des aires de broutage pour les périodes de sécheresse et d'inondations sont gérés comme des ressources de propriété commune. L'utilisation d'aliments sauvages, en particulier obtenus des arbres, complète les faibles récoltes durant les périodes de sécheresse, étant donné qu'il y a une connaissance détaillée du type d'espèces à récolter et à quel moment et par

Nous ignorons ces systèmes de connaissances et institutions à notre propre risque.

conséquent, les aliments qui peuvent être récoltés et stockés. La conservation des arbres (et leur propriété) est vitale pour les moyens d'existence des bergers, pour conserver les ressources fourragères, donner de l'ombre et protéger d'un éventail d'autres bénéfices qu'une grande variété d'arbres peut fournir. Il y a beaucoup de produits (souvent ligneux) d'importance commerciale potentielle ou réelle, par exemple la gomme, les résines et les plantes médicinales. Tout ceci éloigne davantage le risque et améliore l'endurance du système en général.

L'eau : la gestion de l'eau pour les bergers est étroitement contrôlée et les droits sont négociés de telle manière que le pâturage et la gestion de l'eau vont de pair, et c'est souvent la disponibilité de l'eau dans les zones les plus sèches qui donne l'accès des troupeaux aux pâturages de plus grande valeur.

L'agriculture : L'agriculture basée sur les cultures (arrosée par la pluie ou irriguée) a été promue au rang de « désert vert » mais, est empreinte de risques. Cependant, l'agriculture arrosée par la pluie est pratiquée pour éloigner le risque, par exemple, les Turkana du Kenya possèdent 23 variétés de sorgho qui ont seulement besoin de 60 à 90 jours pour arriver à maturité.

La diversification des moyens d'existence : Atténuer le risque lié à la sécheresse peut inclure la diversification

vers des emplois éloignés ou les marchés commerciaux, ainsi que l'augmentation des produits commercialisés.

Les institutions : La gestion du risque, à travers des institutions traditionnelles comme le « Qaaran » en Somalie, l'« Iribu » en Afar et « Buusa Gonofa » à Borana, sont divers et comprennent des manières d'appuyer des bergers qui ont perdu du bétail à cause des inondations, des raids et des maladies. Ces filets de sécurité sociale améliorent le partage du travail et la sécurité durant les périodes de contraintes.

Nous devons répondre à cette richesse de connaissances :

- En connaissant mieux les systèmes coutumiers, afin de les renforcer au lieu de les affaiblir ;
- En consolidant les expériences des bergers par de la recherche et de l'assistance technique qui partent de la perspective de la communauté et soient dirigées par eux ;
- En diffusant une meilleure information sur les arbres pour faciliter une croissance de la production primaire (par exemple, la collecte de l'eau, la régénération naturelle et la plantation directe) ;
- En informant les politiques de la logique de la mobilité et la flexibilité des bergers pour la conservation, l'endurance et la productivité des terres de pâture ;
- En améliorant les stratégies d'adaptation indigènes et en fournissant de nouvelles options pour la gestion du risque ; et,
- En renforçant l'économie pastorale en réduisant la possibilité que les bergers rendent instables les termes du commerce, en augmentant les opportunités et l'accès aux marchés, et en développant des moyens d'existence complémentaires et alternatifs pour les bergers actuels et anciens.

(Lire la suite en page 17)



Le REDD aura besoin d'aborder les changements d'usage des terres – ici, de la forêt à des cultures de plantation

Le REDD-plus: le « pont large » résistera-t-il au poids ?

Consuelo Espinosa Proaño de l'UICN appelle à une approche large de l'atténuation basée sur les forêts comme mécanisme de liaison vers une économie réduite en carbone.

En 2007, lorsque le Plan d'Action de Bali a présenté le REDD comme une possible méthode pour atténuer les changements climatiques, il a ainsi étendu le rôle potentiel des forêts dans le régime des

changements climatiques après 2012. Les forêts ont non seulement la capacité d'être des « puits » de carbone à travers les activités de reforestation et de boisement (comme il a déjà été reconnu par le Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto), mais aussi de conserver et d'améliorer les stocks de carbone mondiaux.

Lier toutes ces possibles activités avec les principes de développement durable est crucial pour la création d'un mécanisme équitable et efficace d'atténuation du

climat. L'UICN pense que toute activité d'atténuation des changements climatiques devrait avoir pour objectif l'utilisation durable des ressources naturelles et le maintien de la biodiversité, afin d'obtenir des écosystèmes sains et garantir les moyens d'existence pour les populations qui dépendent des forêts.

La conclusion globale du 4^{ème} Rapport d'Évaluation de l'IPCC, ainsi que celui des révisions Eliasch et Stern, indiquent les options basées sur les forêts comme des contributions longues, opportunes,

...l'unique réalité est que si nous n'agissons pas maintenant pour changer les tendances des émissions de GES, nous condamnons le monde à des conséquences inévitables et coûteuses.



Le REDD peut être perçu comme un « mécanisme de liaison temporaire » vers une économie réduite en carbone

importantes et intéressantes du point de vue coût-efficacité pour stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre (GES). Ces études suggèrent aussi qu'il y est nécessaire d'éviter des mécanismes étroitement définis et rigides qui se focalisent uniquement sur le carbone. Cette approche est l'une de celle que l'UICN promeut de manière importante.

De plus, l'UICN pense que les activités d'atténuation basée sur les forêts sous le REDD pourraient obtenir de meilleurs résultats si elles :

- Complètent explicitement les réformes progressives de gouvernance forestière (comme celles mises en place pour attaquer la coupe illégale de bois) ;
- Respectent et renforcent les droits des populations dépendantes des forêts (y compris des populations indigènes) ; et
- Soutiennent la conservation et la gestion durable des forêts.

Des revues scientifiques plus récentes ont montré que le 4ème Rapport d'Évaluation de l'IPCC était probablement beaucoup trop optimiste dans son estimation du degré de réchauffement qui constitue un changement climatique dangereux. L'augmentation de 0.60C de la température moyenne globale constatée au cours du dernier siècle, est déjà liée à un risque d'extinction élevé de plusieurs espèces : 35% d'oiseaux, 52% d'amphibiens et 71% de coraux d'eau chaude. Le message du Centre Tyndall est d'autant plus alarmant qu'il indique que stabiliser les concentrations

atmosphériques de GES en dessous de 450 ppm sera virtuellement impossible si le changement de l'usage des terres n'est pas systématiquement traité.

Des réductions d'émissions significatives pourraient être obtenues par une réduction de la déforestation et de la dégradation forestière, ce qui donnerait une réponse « immédiate » pour la stabilisation des émissions de GES (bien que la vitesse à laquelle le REDD peut être mis en place varie d'un pays à un autre). Si nous analysons ce moment à temps tenant compte à long terme des changements technologiques, des sources d'énergie et de l'utilisation des terres, le REDD pourrait être perçu comme un « mécanisme de liaison » vers une économie réduite en carbone. En effet, le REDD ne serait pas une option acceptable dans 20 ou 30 ans, étant donné qu'à ce stade, les forêts auront besoin d'avoir atteint un point de stabilisation, suite aux réductions majeures de la déforestation qui sont nécessaires maintenant.

S'il y a une possibilité que le REDD soit un mécanisme de liaison, ses compétences doivent inclure tous les éléments mentionnés dans le Plan d'Action de Bali : réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation forestière dans les pays en développement, le rôle de la conservation, la gestion forestière durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone des forêts dans les pays en développement. C'est ce que l'on entend maintenant par REDD-plus.

La conservation comme une option d'atténuation est particulièrement pertinente dans des paysages forestiers naturellement intacts, et peut être obtenue à travers une série de mesures, y compris avec les aires protégées. L'avantage d'inclure les stocks de carbone forestiers existants dans un régime de REDD-plus est d'éviter le risque de fuite internationale à grande échelle. Cependant, une telle option doit être considérée seulement si le traité sur le climat post-2012 génère une forte

participation des pays qui font face à des taux de déforestation élevés.

Améliorer les stocks de carbone forestiers à travers la restauration des forêts dégradées représente une option importante. Il y a 850 millions d'hectares de terres forestières dégradées qui pourraient être converties à un autre usage. La CCNUCC estime que la restauration de ces terres pourrait sauver approximativement l'équivalent de 117 Gt de CO₂ pour 2030 – ce qui représente une fois et demie le potentiel de CO₂ économisé disponible en évitant la déforestation jusqu'à 2030. En effet, la restauration des forêts dégradées offre un triple bénéfice climatique : éviter des émissions provenant de nouvelles dégradations, une séquestration additionnelle significative, de meilleurs écosystèmes et la résistance des moyens d'existence face aux impacts des changements climatiques.

Les processus de préparation

Actuellement, nous sommes confrontés à l'une des leçons que nous avons tirées des négociations sur l'inclusion des forêts au sein du MDP, lorsque peu d'attention était donnée à la préparation dont les pays auraient besoin pour la mise en place de ce mécanisme. La phase de préparation est un processus clé dont les pays auront besoin pour définir, de manière participative, les opportunités nationales pour le REDD. Ce processus implique d'identifier et de comprendre certains des compromis que cette décision impliquera. Les pays auront aussi besoin d'évaluer les points faibles de leur gouvernance forestière, les systèmes de droits et les connaissances pour mettre en place le REDD, tout en ayant pour cible d'autres objectifs sociaux et environnementaux. Tout pays intéressé par le REDD doit inévitablement mener à bien une véritable évaluation des causes nationales de la déforestation et de la dégradation forestière et les incorporer dans la stratégie forestière nationale déjà existante.

Permettre aux pays de mener à bien cette première phase demandera un flux de ressources équitables et suffisantes pour appuyer les activités comme la consultation participative, la construction des capacités, le renforcement institutionnel et les efforts pour améliorer la gouvernance forestière et la mise en application (y compris la révision ou le renforcement des droits sur le carbone et les mécanismes de répartition des bénéfices). Il est aussi important que les donateurs

(Lire la suite en page 17)

Cet article fait partie de séries occasionnelles de « contributions d'opinions » invitées, son contenu ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'UICN.

REDD fera-t-il une différence ?

Arild Angelsen de l'Université Norvégienne des Sciences de la Vie et du CIFOR donne un point de vue « cynique-optimiste » sur si le REDD fonctionnera ou non.

Le REDD n'est pas seulement un mot en vogue dans les négociations sur le climat. Le mécanisme – et le montant important de fonds potentiels et des réformes politiques y étant associées – pourrait devenir la plus grande étape dans l'histoire moderne de la conservation forestière.

Le REDD est basé sur une idée simple : récompenser les individus, communautés, entreprises, projets et pays qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux forêts. D'après les partisans, il y a là un *énorme potentiel* (un cinquième des émissions de GES globales actuelles), il est peu *coûteux* (beaucoup de déforestation et d'activités de dégradation sont profitables uniquement de façon marginale), il peut être fait *rapidement* (réformes « coup de vent » et sans besoin de nouvelles technologies), et produire des résultats *gagnant-gagnant-gagnant* (bénéfices pour les moyens d'existence, la biodiversité et le climat). Contraster cet optimisme avec le triste record du Plan d'Action Forestier Tropical, une histoire très mitigée de sylviculture et de projets de conservation forestière, une déforestation importante et continue sur plusieurs décennies, et les tentations (lire : corruption) que les grosses sommes d'argent ont tendance à générer. La question la plus importante à se poser sur le REDD est celle-là : *Pourquoi devrions-nous y arriver cette fois-ci ?*

...beaucoup de bons cerveaux et de praticiens travaillent arduement pour trouver des manières innovantes de rendre le REDD possible.

Pour arriver à l'objectif principal – des émissions réduites – le REDD doit réussir à différents niveaux. Premièrement à niveau *international*, des fonds suffisants doivent être mobilisés et des mécanismes sûrs établis pour canaliser les fonds vers les pays. Le protocole climatique post-2012 sur lequel on doit se mettre d'accord durant la COP15 à Copenhague (ou durant des réunions postérieures) doit inclure le REDD et des mécanismes de financement significatifs.

Bien que tous les pays puissent avoir un intérêt à minimiser les changements climatiques, les intérêts liés aux négociations globales sont divergents. Une supposition commune est que les pays riches devraient payer les pays pauvres pour réduire les émissions forestières. En observant cela d'un point de vue cynique, comme je suis formé à le faire en tant

qu'économiste, les pays pauvres ont tout intérêt à maximiser les financements reçus tout en faisant le moins possible pour leur déforestation et leur dégradation. Les pays riches (Annexe I) ont un intérêt opposé : ils veulent le « meilleur rapport qualité-prix » qu'il est possible d'avoir, y compris certains coûts qui doivent être assumés par les pays REDD eux-mêmes. Les pays riches veulent aussi utiliser le REDD (et l'atténuation dans les pays pauvres en général) pour se défaire partiellement de leurs objectifs de réduction d'émissions nationales.

Cela mène à un jeu de distribution sur « *qui paiera, combien et pourquoi* ». Les pays aux revenus moyens comme le Brésil, le Mexique, le Gabon et la Malaisie ne devraient-ils pas, par exemple, assumer des responsabilités et des engagements plus importants que les nations pauvres comme la RDC, la Tanzanie ou le Laos ? Être étiqueté comme pauvre (hors Annexe I) peut être lucratif. Ce jeu est le plus sérieux obstacle pour le progrès des négociations.

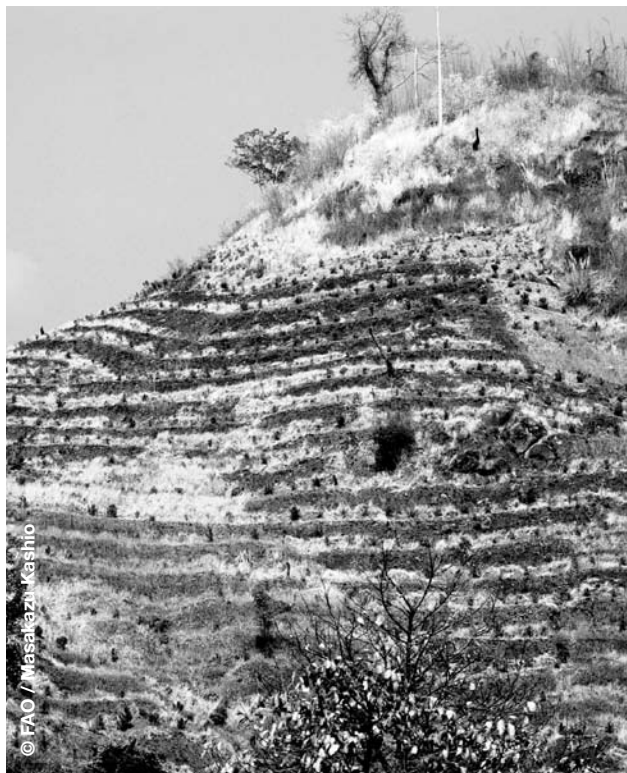
Deuxièmement, à niveau *national*, l'argent REDD reçu doit être utilisé pour mener à bien des réformes de politiques et créer des mécanismes d'incitation qui résultent en de véritables réductions d'émissions. De nombreux acteurs chercheront des revenus REDD – et la « recherche de revenus » est la source de la corruption. Les réformes de bonne gouvernance n'arriveront pas facilement et nous savons à partir de l'expérience de l'aide et de la conditionnalité, que l'aide n'est pas efficace comme moyen pour atteindre des réformes politiques (ou de politiques). Le succès du REDD dépend donc des réformes démocratiques conduites à niveau national.

Des politiques REDD efficaces doivent aussi être identifiées et définies. Beaucoup prévoit que REDD peut seulement être un échelon supérieur des systèmes de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pour rendre la conservation forestière profitable en payant ceux qui réduisent la déforestation et la dégradation. Mais mettre en place des PSE jusqu'aux niveaux des villages, foyers et entreprises requiert beaucoup d'information et de coûts. De manière plus importante, beaucoup de sujets difficiles autour de la déforestation se caractérisent par des droits fonciers peu clairs et des contrôles d'accès faibles. Qui doit être payé dans ces situations ? Les systèmes de PSE devront donc être complétés par de la conservation forestière à l'ancienne et par de plus amples réformes des politiques.

Le REDD fera-t-il une différence significative dans l'atténuation des changements climatiques ? Je choisis d'être

(Lire la suite en page 17)

Intégrer le REDD dans le régime climatique post-2012



La restauration forestière sera-t-elle incluse dans le REDD ?

Chris Elliott de l'Initiative de Carbone Forestier de WWF examine la façon dont les propositions du REDD essaient d'aborder les préoccupations sur l'efficacité et la faisabilité.

Les forêts ont un rôle vital à jouer dans le combat contre le réchauffement global, étant la plus grande source terrestre de carbone et la troisième plus importante source d'émissions de carbone après le charbon et le pétrole.

Bien que leur importance pour faire face aux changements climatiques soit claire, les forêts ont eu une histoire complexe dans les négociations internationales sur le climat. La Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques appelle toutes les nations à protéger et à améliorer les réservoirs de carbone, y compris les forêts. En 2001, les Accords de Marrakech ont rendu éligibles, de façon limitée, les projets de reforestation et de boisement dans les pays développés pour le Mécanisme de Développement Propre (MDP). Ceci a permis aux pays développés de compenser certaines de leurs émissions à travers des projets dans les pays en développement, bien que peu de projets forestiers fussent développés sous le MDP.

Cependant, les Accords de Marrakech ont exclu la *déforestation* la *dégradation* forestière dans les pays en

développement. Il y avait un certain nombre de raisons pour cela, y compris des préoccupations que : (1) le carbone emmagasiné dans les forêts pourrait ne pas être permanent parce qu'il pourrait être libéré dans le futur, à cause des activités humaines comme la coupe illégale ou les aléas naturelles comme les sécheresses ; (2) protéger une forêt à un endroit pourrait avoir pour unique résultat la déforestation dans une autre zone (*fuite*) ; (3) la déforestation « évitée » par le projet pourrait de toute façon ne pas être arrivée (*additionalité*) ; et (4) les données et les méthodologies n'étaient pas disponibles et/ou insuffisamment précises. Une autre préoccupation clé au moment des Accords de Marrakech était que les pays développés auraient eu moins d'incitations à réformer leurs économies s'ils étaient autorisés à compenser les émissions par des projets dans les pays en développement.

Les propositions pour un mécanisme REDD post-2012 ont commencé à aborder les préoccupations autour des fuites et la permanence du carbone forestier. L'importante acceptation du besoin de développer des programmes REDD nationaux vise à aborder les préoccupations de fuites autour des initiatives au niveau des projets. Plusieurs options ont été proposées pour aborder le risque de non-permanence, y compris les tampons (c'est-à-dire « vendre » uniquement une proportion des réductions d'émissions dans le système), la mise en commun des zones forestières multiples, en faisant baisser (c'est-à-dire en appliquant un facteur de diminution aux réductions d'émissions atteintes) et des plans de responsabilité et d'assurance.

Plusieurs questions clés constituent aujourd'hui le débat autour du REDD, y compris :

- Comment le REDD devrait-il être inclu dans l'accord post-2012 ?
- Comment les pays en développement peuvent-ils produire des réductions d'émissions vérifiables et mesurables à travers le REDD ?
- Comment le REDD doit-il être financé ?
- Quel est la portée appropriée pour le REDD (c'est-à-dire déforestation, dégradation forestière, sols, reforestation, etc.) ?

Ces questions n'ont pas encore trouvé de solutions mais, il est de plus en plus évident qu'une approche nationale du REDD dans les pays en développement devrait être adoptée, dans laquelle les activités rentreraient dans un cadre et un système de comptabilité nationale. Le système aura besoin d'être construit en trois phases – *Planification*, *Préparation* et *Exécution* – qui auront des standards clairs et approuvés et des critères prédéfinis au plan international, pour passer d'une phase à l'autre, et être mis en place par un mécanisme

(Lire la suite en page 18)

Options de financement pour REDD-plus : les questions en jeu



Délimitation d'une forêt communautaire au Cambodge. Pour réussir, REDD-plus aura besoin d'accords sur les questions de propriété, la tenure et la gouvernance

Carmenza Robledo d'Intercoopération donne un aperçu de la pensée actuelle sur le financement de REDD-plus.

Le précurseur du Programme REDD – Réductions d'Émissions provenant de la Déforestation dans les pays en développement – est d'abord apparu sur l'agenda de la Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC en 2005. Dès lors, la dégradation forestière a été ajoutée au concept et le terme actuel employé dans les négociations, REDD-plus, est encore plus complet, englobant le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier dans les pays en développement.

Au cours des quatre dernières années, il y a eu des progrès sur les questions financières et méthodologiques autour du REDD. D'après une étude de 2007 préparée pour le Secrétariat de la CCNUCC, le coût d'opportunité annuel du REDD tourne autour de US\$12 milliards. Après le décompte des activités commerciales, le coût d'opportunité annuel pour réduire 65% des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation forestière tourne autour de US\$5.6 milliards. Ces chiffres n'incluent aucun type de coûts de transaction associés à la mise en place des requis procéduraux et méthodologiques définis par la COP.

Baucoup d'options de financement ont été discutées et certains accords ont été conclus concernant les points suivants :

- Des sources mixtes de financement sont requises pour les activités de REDD-plus. Ce mélange peut inclure des fonds de la coopération étrangère au développement sous la forme de donations, mais aussi des prêts et des capitaux d'investissement.
- Les pays qui possèdent un potentiel REDD-plus se trouvent dans des circonstances différentes. Tandis que certains sont prêts à débiter des activités concrètes, d'autres ont besoin d'améliorer leurs capacités en ressources humaines et institutionnelles en relation avec, par exemple, la disponibilité des données ou la transformation des données forestières en une comptabilité précise sur le carbone. Dans le cadre de la reconnaissance de ces circonstances différentes, une approche en phases a été proposée, qui comprend une phase de « préparation » et une phase de « pleine mise en place ». Les activités durant la phase de préparation seront probablement co-financées au moins par des fonds de la coopération étrangère au développement. Certains fonds existants, comme le FCPF de la Banque Mondiale,

ont déjà une expérience de cette idée de préparation.

- Les marchés pour les crédits de REDD-plus sont une question encore en discussion. La réussite de tels marchés ne dépendra pas seulement de la création d'un mécanisme de vente de carbone, mais aussi de l'existence, ou stimulation, d'une demande suffisante. Cette demande dépendra à son tour de la part d'engagement que les pays de l'Annexe I (pays développés) seront autorisés à obtenir hors de leurs frontières.

L'expérience a montré les avantages et inconvénients des fonds de la coopération étrangère au développement. D'un côté, ces fonds ouvrent des opportunités pour les groupes sociaux qui, autrement, n'auraient pas eu accès aux ressources externes, tandis que d'un autre côté, ces fonds souffrent d'un certain niveau de « fatigue du donateur » et de la prolifération d'une bureaucratie du développement. Les investissements privés offrent souvent de meilleurs retours et sont probablement plus facilement disponibles, mais l'accès à ces investissements est limité à des parties prenantes spécifiques. Trouver un équilibre entre les différentes sources de financement pour REDD-plus reste un défi.

Trois autres questions doivent être mentionnées ici. Durant les négociations sur REDD-plus, on entendait constamment les termes « participation », « propriété et tenure claires » et « gouvernance ». Il semble y avoir une acceptation générale selon laquelle ces trois questions sont clés pour tout succès dans la mise en place de REDD-plus. Cependant, ces termes sont interprétés de façon différente par les différentes parties prenantes dans les négociations.

Il n'y a aucun doute que REDD-plus peut représenter une opportunité pour la conservation et la gestion forestière durable, tant que les besoins et les préoccupations des acteurs locaux sont abordés correctement. Il n'est pas réaliste de

(Lire la suite en page 18)

Le REDD met les femmes en danger ou leur donne des opportunités ?



Femmes avec des semis d'arbres, Bangladesh

Jeannette Gurung de WOCAN souligne certains impacts différenciés du REDD sur les femmes.

Bien que le REDD présente des opportunités pour des conséquences sociales positives, il amène aussi des risques de conséquences négatives sérieuses. Les discussions en cours sur les mécanismes et impacts du REDD ont fait très peu attention aux impacts différenciés du REDD sur les femmes, en termes de l'accroissement de la vulnérabilité des femmes vivant dans des zones rurales jusqu'aux conséquences négatives et les opportunités que le REDD présente pour les femmes. Il existe un certain nombre de préoccupations qui ont trait avec les différents rôles, responsabilités et droits d'utilisation des ressources naturelles par les hommes et les femmes. Les trois principales problématiques sont :

1. Les femmes en tant qu'agricultrices :

Etant donné les rôles liés au genre existants qui sont définis par les normes et pratiques culturelles et les responsabilités primaires données aux femmes pour la production/préparation des aliments et l'entretien du foyer, les rôles des femmes dans la gestion forestière sont généralement limités aux besoins de subsistance pour le bois-énergie, les produits médicinaux, le fourrage pour le bétail et la vente de petites quantités de

bois-énergie sur les marchés locaux ; tandis que le rôle des hommes est plus enclin à être lié au bois et à l'extraction des PFNL destinés à la vente. Les plus grandes responsabilités des femmes, dans la plupart des pays en développement, sur les cultures et la production d'aliments, les rend plus susceptibles aux impacts des changements climatiques, comme l'assèchement des sources d'eau et l'augmentation des épidémies ravageuses.

2. Les femmes en tant que collectrices de bois-énergie :

L'épuisement des ressources forestières augmentent souvent gravement le travail des femmes et le temps qu'elles passent à collecter le bois-énergie pour cuisiner et chauffer. Les mesures de conservation qui interdisent l'entrée aux forêts protégées (faisant partie d'un programme REDD national, par exemple) accroissent aussi le travail des femmes et le temps qu'elles y passent ; ce qui oblige parfois les parents à éviter la scolarisation de leurs enfants afin qu'ils participent aux tâches de collecte. Les plantations d'arbres en monoculture (compris dans les programmes REDD) ont généralement des impacts négatifs sur les moyens d'existence des femmes étant donné

qu'elles ne peuvent pas fournir les bénéfices multiples de bois-énergie, fourrage, médicaments, eau et rétention des nutriments du sol, etc.

3. Les droits fonciers des femmes :

Les femmes n'ont le plus souvent aucun droit formel à la terre et aux forêts. De part les lois coutumières ou statutaires, la plupart des forêts tropicales sont possédées par des populations indigènes ou des communautés dépendantes des forêts, mais il ne peut pas être accepté que les femmes et les hommes aient des droits égaux sur ces terres. Les réclamations des terres peuvent être affectées par la privatisation tandis que les sociétés, les agences internationales de conservation et les gouvernements se précipitent pour acquérir des terres pour le REDD.

Plusieurs groupes de femmes qui gèrent avec succès des projets agroforestiers et forestiers, des pépinières et des parcelles boisées existent; malgré cela, les femmes continuent à être des parties prenantes nominatives dans la prise de décision et la planification. Quelle assurance existe-t-il donc qu'elles reçoivent des bénéfices égaux et qu'elles participeront aux mécanismes REDD ? Si les processus de prise de décision du REDD n'arrivent pas à reconnaître les rôles, les capacités et les connaissances des femmes, l'utilisation et la gestion durables des forêts pour l'atténuation des changements climatiques seront sévèrement remis en cause.

Opportunités

Malgré les véritables risques que le REDD soulève pour les femmes rurales, il y a aussi des opportunités pour qu'il fasse des contributions directes et significatives immédiates à leurs moyens d'existence. Il garde l'espoir de récompenser les gestionnaires des forêts de leurs efforts de protection, de soin et de réhabilitation des forêts, tout en étendant les systèmes forestiers basés sur les forêts qui abordent les inquiétudes de base des moyens d'existence des femmes et d'autres groupes qui dépendent des forêts. Cela pourrait donc réduire la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques tout en créant aussi

(Lire la suite en page 18)

Faire du REDD un instrument adéquat pour les populations forestières



Creditt: Mark Poffenberger

Tambor Lyngdoh, un dirigeant khasi dans le nord-est de l'Inde, qui a mobilisé l'appui local pour la conservation et la sylviculture communautaire

Mark Poffenberger de Sylviculture Communautaire Internationale appelle à ce que les négociations d'atténuation du climat prennent en compte les droits et les préoccupations des populations dépendantes des forêts.

Dans le monde entier, les populations indigènes et dépendantes des forêts sont estimées entre 1 et 1.6 milliards et comptent parmi les communautés les plus pauvres de la terre. Dans plusieurs pays asiatiques, des transitions historiques du secteur forestier sont en cours et se caractérisent par le transfert des responsabilités de gestion des terres forestières publiques aux communautés rurales. Les Philippines, le Népal, l'Inde, le Cambodge, le Bhoutan et le Bangladesh ont tous lancé des programmes de sylviculture communautaire qui couvrent des millions d'hectares, tandis que le Vietnam, la Chine et l'Indonésie explorent des stratégies de décentralisation. En Inde, 21 millions d'hectares de forêts sont protégés par 100.000 villages qui ont contribué substantiellement à stabiliser la couverture forestière de ce pays après des décennies de déforestation. La couverture forestière sur l'île de Java est passée de 1.27 millions en 1985 à 1.87 millions en 1997 en grande partie dû au développement de

l'agroforesterie communautaire et aux jardins forestiers¹. Les communautés forestières ont des incitations fortes pour conserver les forêts locales et elles représentent un allié logique pour les initiatives qui cherchent à réduire les gaz à effet de serre des forêts. Elles sont souvent les parties prenantes les mieux placées pour contrôler les meneurs locaux de la déforestation, possèdent habituellement des connaissances considérables sur les forêts, et si elles ne possèdent pas des droits forestiers *de jure*, elles les possèdent souvent sur une base de facto. Un grand nombre d'organisations internationales, de populations indigènes et de groupes habitant les forêts soulèvent des inquiétudes importantes concernant leurs droits à la tenure et aux ressources forestières dans le cadre des initiatives REDD, y compris celles portant sur les crédits de carbone qui ont besoin d'être abordés sérieusement durant les prochaines négociations.

Le financement des programmes de conservation forestière communautaire a été un défi pour beaucoup de nations développées, en particulier parce que la « fatigue » des bailleurs de fonds apparaît et les agences multilatérales et bilatérales modifient leurs priorités de financement vers d'autres secteurs. Les efforts des Nations Unies durant les quinze dernières années pour établir une stratégie forestière globale ont échoué à maintes reprises à garantir l'important financement requis pour établir un fonds forestier international. Certains initiateurs du REDD le voient comme un mécanisme de financement de l'expansion des systèmes de gestion forestière participative pour mieux conserver les forêts menacées tout en abordant des conflits de tenure et des problèmes de pauvreté de longue date. Pour y arriver, il devra éviter les écueils du passé. Des efforts antérieurs pour appuyer les projets de carbone, de boisement et de reforestation sous le Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto ont été limités par les critères d'éligibilité restrictifs, les méthodologies complexes et les conditions d'acceptation des projets, coûteuses et pesantes. Au début 2009, seuls trois projets forestiers avaient été acceptés sur les 1613 enregistrés comme partie d'autres activités du MDP. Comme l'a fait noter un analyste, « les projets de petite taille doivent supporter la longueur du processus d'acceptation et les coûts de transaction élevés qu'impliquent l'expertise et le suivi² ».

Le REDD national peut créer des incitations à appuyer la promulgation des lois et des politiques favorables qui résolvent les conflits de tenure forestière et protègent les forêts naturelles de la conversion aux concessions économiques, tandis que les projets sous-nationaux sont nécessaires pour appuyer les communautés locales et contrôler les meneurs locaux de la déforestation. Une approche hybride est nécessaire pour aborder tant la politique nationale que les problèmes opérationnels de terrain qui font partie de la structure complexe et à plusieurs niveaux des meneurs

(Lire la suite en page 18)

Gouvernance forestière et politiques climatiques



La coupe illégale est une des questions de gouvernance qui doit être abordée

Fred Stolle de l'Institut des Ressources Internationales examine la nécessité que le REDD aborde les questions de gouvernance forestière ainsi que la création d'incitations commerciales.

Les décideurs politiques reconnaissent le rôle essentiel que les forêts restantes dans le monde jouent dans le maintien d'un système climatique mondial. L'élan politique généré par le Plan d'Action de Bali sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) créera une opportunité unique de mettre en place un cadre d'incitations qui pourrait limiter la déforestation, ralentir la dégradation forestière et améliorer la manière dont les forêts sont gérées. Afin d'obtenir de bons résultats, ces incitations doivent atteindre les meneurs principaux de la déforestation galopante et doit aussi reconnaître la dépendance des communautés locales sur les écosystèmes forestiers pour leurs moyens d'existence.

Pour les prochains mois, les négociateurs des changements climatiques se sont mis d'accord sur l'exploration d'un mécanisme pour fournir une compensation pour «

Réduire les Emissions de la Déforestation et de la Dégradation Forestière dans les Pays en Développement » (REDD). Dans la plupart des propositions REDD, la compensation serait financée par la vente de ces réductions d'émissions en tant que « crédits d'émissions de carbone » à être utilisés par les pays réglementés ou les compagnies pour respecter leurs limites d'émissions.

Cependant, seule la promesse d'argent pour le carbone, créera-t-elle les conditions nécessaires pour contrecarrer les meneurs de la déforestation ?

Si un mécanisme REDD doit aboutir, les pressions en concurrence sur les forêts devront être gérées équitablement et efficacement. Le REDD a besoin de frapper au cœur des meneurs, qui ne sont pas toujours liés aux marchés, mais qui sont aussi souvent des facteurs de

problèmes comme la coupe illégale de bois, la mauvaise planification, le manque de mise en application de la loi, l'absence de droits de propriété, le manque de responsabilité, le manque de coordination et la capacité des institutions qui gèrent les ressources forestières et la perte de revenus et d'autres facteurs de gouvernance.

Il est donc clair que le REDD aura besoin de faire davantage que de créer des incitations de marché. Pour que le REDD soit efficace, efficient et capable d'atteindre des impacts durables, ces problèmes de gouvernance doivent être abordés. Cependant, pour réaliser ces difficiles améliorations de gouvernance, les pays auront besoin d'aide, tandis que ces améliorations ne peuvent pas être directement traduites en des émissions réduites et ne peuvent donc pas être payés par des crédits de carbone. Il y a donc besoin d'une phase de mécanisme de paiement soit en parallèle ou avant un mécanisme commercial pour que le REDD ait du succès.

Bien que cette phase ne pourrait pas être mesurée par les tonnes de carbone supprimées, il est clair qu'une telle phase a besoin d'être mesurée (et vérifiable et évaluable) pour ne pas tomber dans le même piège que la coopération au développement général durant les dernières décennies qui a eu un faible pourcentage de réussite. Le concept de cette phase de gouvernance obtient davantage d'attention dernièrement, et une des options d'une telle phase a été décrite récemment par le gouvernement norvégien – Rapport d'Evaluation d'Options de l'Institut Méridien (2009), comme la « phase de mise en place des politiques et des mesures ».

Pour rendre cette phase de gouvernance mesurable et réussie, les indicateurs de gouvernance (qualitatifs et quantitatifs) doivent être développés et un accord doit être trouvé pour pouvoir identifier des zones d'amélioration et rendre les gouvernements responsables (tant les gouvernements qui donnent des fonds comme ceux qui les reçoivent). Ces indicateurs doivent couvrir une gamme variée de thèmes de gouvernance

(Lire la suite en page 18)

arborvitae

Le prochain numéro de **arborvitae** sera publié en décembre (date limite pour l'édition, fin octobre) et abordera le thème de l'investissement et des financements forestiers. Si vous avez des documents à envoyer ou des commentaires, veuillez contacter :

Jennifer Rietbergen-McCracken
85 chemin de la ferme du château
74520 Vulbens. France
jennifer.rietbergen@wanadoo.fr

Les correspondances en relation avec la liste de distribution d'**arborvitae** (demandes de souscription, changement d'adresses, etc.) doivent être envoyées à Sizakele Noko, sizakele.noko@iucn.org

Les numéros antérieurs d'**arborvitae** peuvent être consultés sur : www.iucn.org/forest/av

Arborvitae est maintenant disponible en français et en espagnol sur : www.iucn.org/forest/av

Cette lettre d'information a été éditée par Jennifer Rietbergen-McCracken. Éditeur en Chef, Jamie Gordon, IUCN. Arborvitae est financé par DGIS. Design de millerdesign.co.uk.



DGIS is the Development Agency of the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Remerciements
Adewale Adeleke (Ghana); Arild Angelsen (Norvège); Edmund Barrow (Kenya); Chris Elliott (Canada); Consuelo Espinosa Proaño (USA); James Gordon (Suisse); Jeannette Gurung (USA); Ninni Ikkala (Suisse); Stewart Maginnis (Suisse); Félicité Mangang (Burkina Faso); Claire Parker (Royaume-Uni); Mark Poffenberger (USA); Carmenza Robledo (Suisse); Gill Shepherd (Royaume-Uni); Fred Stolle (USA); David Suárez-Duque (Equateur); Gisela Ulloa (Bolivie); Senja Vaatainen (Zambie).

Les éditeurs et les auteurs sont les seuls responsables de leurs articles. Leurs opinions ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'IUCN.



Gisela Ulloa, ancienne négociatrice du gouvernement bolivien sur le REDD et coordinatrice de la mise en place nationale du Mécanisme de Développement Propre (MDP), parle à **arborvitae** des négociations actuelles sur les changements climatiques.

Quelle est votre perception de l'état actuel des négociations ?

Je crois que la crise financière est devenue une barrière qui retarde la possibilité d'arriver à un accord à Copenhague. Les pays en développement ont besoin d'un véritable financement pour l'adaptation et cela, combiné avec des engagements de réduction plus importants des pays développés, signifie que d'énormes montants ont besoin d'être mis en place, seulement pour les questions de changements climatiques. Mais, le monde garde espoir. Grâce à l'élection du Président Obama, l'émetteur de GES le plus important pourrait faire partie d'un accord global ; il est important de comprendre que sans les Etats-Unis, un Accord à Copenhague ne fonctionnerait pas.

Des discussions sont toujours en cours sur les différentes positions des pays riches et pauvres : les premiers pour maintenir leurs standards de vie et les seconds qui discutent leur droit à se développer et qui espèrent obtenir les mêmes standards.

Comme je le vois, ces deux positions sont erronées car aucun système n'est durable. Le défi repose sur les pays et leurs citoyens, qu'ils comprennent que le sort des riches et des pauvres est lié et si nous ne trouvons pas un chemin intermédiaire et ne commençons pas à aller de l'avant vers cette direction et changer, nous pouvons nous attendre au même futur sombre pour les deux.

J'espère qu'à Copenhague, nous pourrions nous mettre d'accord sur des réductions plus profondes

d'émissions de carbone mais, jusqu'à présent, cela semble difficile ; les nombres sur la table sont entre 15 et 30% pour 2020, ce qui est trop bas.

A côté de ces véritables difficultés dans les négociations, pouvez-vous nous parler de quelques moments gratifiants que vous avez pu vivre durant le processus ?

Quand on repense à l'Accord de Bali, il a été atteint à la dernière minute et après des heures de travail ardues ; la session historique (un samedi) a été pleine de tension et de drame.

Le G77 travaillait sur l'Accord depuis plusieurs jours et nous avons très peu dormi. Nous étions si fatigués le vendredi soir que nous avons décidé de récupérer des heures de sommeil et laisser la révision finale du texte pour une réunion spéciale de notre groupe juste avant la plénière du samedi matin, le dernier jour des négociations. Il y a eu un moment de confusion et d'incompréhension au début de la session plénière étant donné que le président de la table n'avait pas remarqué que le G77 était absent et à commencer à entamer l'agenda.

Une fois que la session a été rétablie avec le G77 présent, et malgré le fait que les pays qui sont hors de l'Annexe 1 ont probablement montré trop de flexibilité sur le texte de l'Accord, les Etats-Unis s'y sont opposés. Des interventions fortes de la part de plusieurs pays de l'Annexe 1 et hors de l'Annexe 1 ont apparemment eu un effet, car les Etats-Unis ont cédé et nous avons tous approuvé le texte durant l'après-midi ce jour-là.

Cela a été un grand moment pour le REDD. La phase de préparation a commencé, les directives indicatives ont été approuvées, le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier a été lancé et le mouvement indigène a commencé son appel pour la reconnaissance de leurs droits. Cela a été le moment où le REDD est passé d'une discussion théorique à une véritable possibilité.

Si vous êtes passé par toute cette adrénaline à Bali, comment imaginez-vous les négociations à Copenhague ?

J'espère qu'entre maintenant et décembre, un événement majeur arrivera qui amènera une plus grande flexibilité dans les positions des différentes parties pour nous permettre d'atteindre un accord. Je pense que nous n'arriverons peut-être pas à un accord détaillé, mais, à un des objectifs clairs en réductions qui amènera à des discussions futures sur des mécanismes innovants pour réduire les émissions comme le REDD, un schéma amélioré du MDP et d'autres.

(Lire la suite en page 18)

2. nouvelles en bref

semaines de violents conflits entre les protestataires indigènes et la police dans la région amazonienne du pays. Ces lois auraient facilité l'investissement étranger en Amazonie péruvienne pour des projets relatifs au bois, aux mines et à l'énergie. Les groupes indigènes disaient que les décrets menaçaient des millions d'hectares de forêt tropicale et amoindrissaient leurs droits d'usage traditionnel de la terre. Le président García avait initialement refusé d'écouter les demandes des tribus, mais est ensuite revenu sur sa décision et s'est excusé pour les violences et pour avoir manqué de consulter les groupes indigènes avant de faire passer les lois. « Le temps est venu de reconnaître qu'il y a eu une série d'erreurs » a-t-il dit au cours d'un discours dans lequel il a exhorté le Congrès à invalider les deux lois. (Voir l'article à la page 12 d'arborvitae 38 qui soulignent les conflits naissant en Amazonie péruvienne, relatifs à la prospection de pétrole et de gaz qui était prévue dans la zone).

Sources: www.mongabay.com, 19 juin 2009 et www.reuters.com, 18 juin 2009.

3. REDD une réalité

propriétés résulterait en une explosion de la protection des arbres et du reboisement par les agriculteurs.

Les dispositions pour le recensement d'arbres plantés (déjà promu par l'UICN dans le district en question et en temps voulu dans le cas du recensement des arbres protégés) peuvent fournir un mécanisme de suivi clair pour le REDD.

Contactez: Gill Shepherd, gillshepherd@compuserve.com.
Gill dirige le thème Paysages et Pauvreté de l'initiative Moyens d'existence et Paysages.

4. Les négociations climatiques

et évaluables » ; elles concernent principalement les pays développés « majeurs ». Les NAMAs seront un des thèmes les plus débattus d'ici décembre. Les pays développés continueront à s'opposer à de (nouvelles) différenciations entre eux (que ce soit en termes de « majeurs », « pauvres » ou encore « plus vulnérables », une catégorie reconnue dans la Convention). D'autres thèmes qui seront débattus, sont les pertes (des émissions de gaz à effet de serre, réduites à un endroit et remplacées par une source non vérifiées ailleurs) et de manière plus importante, l'assistance technologique et financière pour l'atténuation dans les pays en développement. Plusieurs négociateurs croient que le financement et sa gouvernance seront parmi les derniers problèmes à être résolus en décembre prochain.

Contactez: Claire Parker, claire.n.parker@btopenworld.com
Claire est la Conseillère Principale des Politiques sur les Changements Climatiques.

5. Expériences de la Zambie

méthodes agricoles de conservation, le jardinage et les arbres à usages multiples et un meilleur accès aux marchés pourraient aider la population de *Kalobolelwa* à mieux s'adapter aux changements climatiques.

Le Projet de Développement et de Changements Climatiques de l'UICN répondra à ces besoins d'adaptation en fournissant une assistance technique pour la mise en place de certaines des activités d'adaptation prioritaires et en aidant à apporter davantage de fonds. De plus, la collaboration avec les services d'assistance technique permettra une continuité des processus d'adaptation, d'information et les expériences acquises à travers ce projet seront recueillies et utilisées pour les discussions sur les politiques avec le gouvernement zambien.

Contactez: Senja Väättäinen, Senja.vaatainen@iucn.org

7. S'adapter aux changements climatiques

Si nous sommes d'accord sur le fait que les bergers et les populations des terres sèches possèdent une connaissance approfondie et une base institutionnelle pour la gestion du risque dans les climats chauds, et que beaucoup de ces paysages seront probablement fortement affectés par les changements climatiques, alors nous pouvons demander si « ces stratégies de gestion des risques et d'adaptation pourront permettre de s'adapter aux changements attendus du climat ? » Si elles ne le sont pas, ce n'est pas une excuse pour ignorer ces systèmes, mais un défi pour nous d'apprendre d'eux et voir comment ils peuvent être adaptés, changés et améliorés en tant que stratégies nationales et locales pour s'adapter à un climat changeant. Nous ignorons ces systèmes de connaissances et institutions à notre propre risque.

Contactez: Edmund Barrow, Edmund.Barrow@iucn.org

9. reportage

améliorent les actions de coordination pour éviter la duplication de ce type d'efforts de « préparation » au niveau national.

Les parties prenantes de la CCNUCC ont moins de six mois pour arriver à un accord sur l'incorporation de REDD-plus dans le prochain régime de changements climatiques. Trois réunions supplémentaires ont déjà été programmées avant la COP15 de Copenhague pour donner davantage de temps aux parties et aux observateurs afin d'identifier leurs points de consensus, discuter de leurs préoccupations, et trouver la manière d'inclure une plus large gamme de forêts dans l'accord post-2012. Malgré les nombreuses incertitudes qui persistent, l'unique réalité est que si nous n'agissons pas maintenant pour changer les tendances des émissions de GES, nous condamnons le monde à des conséquences inévitables et coûteuses. L'UICN contribue activement à l'effort global de construction de consensus et d'appui pour une action climatique large basée sur les forêts et je suis optimiste sur le fait qu'un accord sera conclu.

Contactez: Consuelo Espinosa Proaño, cespinos@iucn.org

10. REDD fera-t-il une différence ?

optimiste, et j'entrevois des justifications de cette affirmation. Premièrement, augmenter les preuves des impacts des changements climatiques fera que les négociateurs internationaux et les dirigeants politiques se concentrent davantage sur l'action que sur « qui doit payer ». Deuxièmement, le REDD a suffisamment d'élan pour générer des financements internationaux substantiels. Troisièmement, beaucoup de garde-fous créent la conscientisation de n'importe quelle mauvaise gestion, corruption et usages peu efficaces de l'argent REDD. Quatrièmement, le paiement international de REDD sera – beaucoup plus que l'aide au développement – lié aux réalisations et aux résultats mesurables. Et finalement, beaucoup de bons cerveaux et de praticiens travaillent arduement pour trouver des manières innovantes de rendre le REDD possible.

Dans 10 ans, je pense que nous regarderons probablement derrière nous en disant : en dépit de – et en partie à cause de – notre scepticisme initial profond, le REDD a fait une véritable différence !

(Lire la suite en page 18)

Contactez: Arild Angelsen, arild.angelsen@umb.no. Arild est Professeur du Département d'Economie et de Gestion des Ressources à l'Université des Sciences de la Vie, à Ås, Norvège et est aussi Associé Principal au Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR), à Bogor, Indonésie.

11. REDD post-2012

REDD institutionnel international défini par la CCNUCC. Un mécanisme international est aussi nécessaire pour approuver et revoir périodiquement les niveaux nationaux de référence qui déterminent les scénarios habituels. Les niveaux de référence détermineront si des réductions « réelles » se produisent vraiment. L'accord sur le climat post-2012 aura besoin de garantir des actions REDD mesurables, constatables et vérifiables avec des garanties croissantes au fur et à mesure que le pays passe d'une phase à l'autre.

Contactez: Chris Elliott, celliott@wwfcanada.org. Chris est Directeur de l'Initiative Carbone Forestier de WWF.

12. Options de financement pour REDD-plus

s'attendre à ce que les négociations internationales puissent fournir une réglementation détaillée qui aborde les différents contextes pour la participation, la propriété, la tenure et la gouvernance. Cependant, une obligation réaliste qui devrait être donnée aux négociateurs est de définir un cadre qui permette d'utiliser REDD-plus dans différents contextes, avec des garanties appropriées pour promouvoir la durabilité et empêcher toute escalade des conflits. De plus, les parties prenantes internationales ont besoin de garantir la disponibilité d'une portion significative des fonds nécessaires.

Une fois que ce travail préparatoire sera fait, un réel progrès peut être réalisé pour développer les activités REDD-plus dans les pays en développement.

Contactez: Carmenza Robledo, carmenza.robledo@intercooperation.ch. Intercooperation, est une ONG de développement suisse, qui est membre de l'UICN depuis 1992.

13. REDD met les femmes en danger ou leur donne des opportunités ?

de nouveaux financements et mécanismes pour aborder les objectifs d'atténuation de la pauvreté. Le REDD peut récompenser les femmes pour leur gestion de la biodiversité

(en particulier en ce qui concerne la préservation des semences et les soins aux arbres) à travers des mesures efficaces et ciblées de gouvernance publique qui les paient pour leur temps de travail.

Cela pourrait fournir un nouvel élan aux réformes de décentralisation de la gestion forestière et des institutions pour les rendre plus accessibles et réceptives aux besoins des femmes rurales et pour assurer le partage des bénéfices équitables et appropriés entre les femmes des communautés qui sont dépendantes des forêts et qui améliorent les conditions des forêts.

Contactez: Jeannette Gurung, jeannettegurung@wocan.org. Jeannette est la Directrice de WOCAN (Organisation des Femmes pour le Changement de l'Agriculture et de la Gestion des Ressources Naturelles). WOCAN, l'UICN et l'Alliance Globale sur le Climat et le Genre ont organisé un atelier sur « Engendrer le REDD » en mai. L'objectif de l'atelier était de produire des critères et standards pour rendre les initiatives du REDD plus sensibles au genre. Un rapport sur l'atelier est disponible sur le site de www.wocan.org.

14. Faire du REDD un instrument adéquat pour les populations forestières

de la déforestation. L'architecture financière du REDD a besoin d'être structurée pour permettre aux fonds provenant des crédits de carbone internationaux de circuler pour atteindre les communautés et d'autres qui ont le rôle de mettre en place des projets locaux, maintenir les coûts de transaction faibles et récompenser les réussites basées sur les performances. En même temps, le financement public à travers les institutions bilatérales et multilatérales est requis pour élaborer et développer des projets avant que les revenus du carbone soient générés. L'élaboration de projets et de stratégies de financement flexibles sera essentielle à la réussite du REDD et à sa mise en place à grande échelle.

¹ FWI and GFW. 2002. The State of the Forest: Indonesia. Bogor: Forest Watch Indonesia and Global Forest Watch. p. 13. Cité dans Poffenberger, Mark. 2006. "People in the Forest: Community Forestry Experiences from Southeast Asia." *Int. J. Environment and Sustainable Development*, Vol. 5. No. 1.
² Karsenty, A. "The architecture of Proposed REDD Schemes after Bali: facing critical choices." *International Forestry Review*. Vol.10 (3) 2008, p.445.

Contactez: Mark Poffenberger, MPoffen@aol.com. Mark est le Directeur Exécutif de Sylviculture Communautaire Internationale, une ONG basée aux Etats-Unis. (www.communityforestryinternational.org).

15. Gouvernance forestière et politiques climatiques

comme les institutions, la gestion, la tenure, la planification, etc.

Aborder les changements climatiques et en particulier la déforestation dans le monde dépendra des bonnes incitations et de la capacité de gouvernance d'utiliser efficacement ces incitations. Pour améliorer la gouvernance et assurer le progrès et la responsabilité de la gouvernance, nous devons développer des indicateurs de gouvernance convenus et mesurables.

Contactez: Fred Stolle, FStolle@wri.org. Cet article est basé sur un travail de Smita Nakhooda, Crystal Davies, Florence Daviet de l'Institut des Ressources Internationales. WRI est membre de l'UICN depuis 1983.

16. l'entretien

Cela ne serait pas forcément un mauvais résultat. Je suis en faveur d'un cadre général fort avec des engagements de réductions significatifs. C'est mieux de ne pas atteindre un accord du tout si les objectifs de réduction sont faibles.

Le processus de négociation sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques a produit, à travers son histoire, des schémas très innovants, des mécanismes de marché pour les compensations, fonds et transferts. La prochaine COP ne sera pas une exception étant donné que le REDD, selon ce que j'envisage, sera un mécanisme qui changera la manière dont le monde gère ces forêts et conduira à une reconnaissance globale du rôle des forêts dans la régulation du climat.